

# L'ACTU



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*Centre d'Asnières et d'Asnières*

L'acTU n° 118 - Le Trait d'Union du mois de décembre 2021

## La chronique de...

Le traitement des déchets est un enjeu majeur pour notre environnement. Ainsi, la loi de la Transition énergétique pour la croissance verte fixe l'extension du tri à tous les emballages plastiques pour 2022. Toutefois, cette mise aux normes demandera un budget conséquent et du temps pour la réalisation des travaux de l'usine de traitement de Tri-Or.



Depuis 2020, sur les 28 communes que regroupe ce syndicat, un nouveau mode de collecte des encombrants a été mis en place. Le traditionnel porte-à-porte mensuel a été remplacé par un ramassage individuel sur rendez-vous.

Votre présence est obligatoire afin d'éviter l'augmentation des déchets à enlever et le risque de conflits de voisinage. Cette organisation permet un tri des éléments qui seront ensuite revalorisés ou orientés en déchetterie. Elle évite l'enfouissement de nombreux déchets qui peuvent avoir une seconde vie sous une forme différente. Avec le recul, le volume des encombrants a considérablement diminué sans constat de dépôts sauvages de la part des particuliers. Le ramassage des sapins de Noël, lui, perdure. N'oubliez pas la date, elle est indiquée sur votre calendrier de collecte ! Avant cela, place aux fêtes de fin d'année... Pour tout problème de collecte, contactez Tri-Or au 01 34 70 05 60.

*Karen Riand, conseillère municipale*

## Décès de Claude Renard

Claude Renard, notre ancien garde champêtre qui a servi et protégé les habitants de notre village et son territoire de 1958 à 1991, nous a quittés. Logé à la mairie avec sa famille, il était le pivot de l'information et de la sécurité. Homme chaleureux, aimable mais ferme, il imposait naturellement son autorité. Il était très apprécié par les habitants

qui gardent de lui, pour les plus anciens, un excellent souvenir. Après son départ à la retraite, il venait régulièrement à Asnières-sur-Oise pour visiter sa famille, rencontrer les élus, les habitants avec lesquels il avait lié amitié et participait aux commémorations. Je garde de lui le souvenir d'un homme solide moralement et physiquement, l'image et la carrure d'un protecteur des personnes et de l'intérêt général. À ses fils Philippe et Pascal, à sa fille Françoise, à sa petite-fille Laurine, conseillère municipale, et à toute sa famille, j'adresse mes sincères condoléances.



*Claude Krieguer*

## Le billet de la rédaction

M'avez-vous trouvée dans L'Actu de novembre ? Comme j'aime bien la voltige, j'étais sur le dos d'un cheval (en haut de la page 7), évidemment ! Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée. À vous de jouer !



## Une praticienne en psychothérapie installée à Asnières-sur-Oise

Carole Van Der Smissen prend en charge les enfants, les ados et les adultes. Elle accompagne dans l'analyse de l'angoisse, le manque de confiance en soi, les difficultés au travail, les problèmes et le relationnel du couple, etc.; elle aide à traverser la période de l'adolescence ou les difficultés d'adaptation scolaire... Elle propose des thérapies individuelles, en couple ou en famille. Les consultations se font au cabinet ou à domicile, uniquement sur rendez-vous.  
2 rue du Crocq. cabinetcvds@orange.fr. Tél. : 07 86 81 24 50.

## The Mook, un livre à offrir ou à s'offrir

Cyril Cheval, artiste photographe installé à Baillon, emmène les passionnés des univers mécanique et automobile dans un voyage unique empreint d'une authentique « Car Culture » éclectique. *The Mook*, un très bel ouvrage édité en 345 exemplaires numérotés et présenté dans un coffret unique peint à la main à glisser sous le sapin pour les fêtes de fin d'année (70€).



Diplômé de l'école Boulle, l'artisan propose des accessoires uniques fabriqués à la main à partir de divers matériaux: pommeau de vitesse, monogramme de carrosserie... Plus d'infos sur [www.therascalscats.com](http://www.therascalscats.com).

## Communication sur la révision du PLU

La réunion publique, animée par le bureau d'études Cazal, qui était prévue le vendredi 3 décembre, est reportée au premier trimestre 2022. Nous ne manquerons pas de communiquer sur l'état d'avancement de la révision du PLU (Plan local d'urbanisme) dans *L'Actu*, sur le site de la ville et sa page Facebook.

## Bienvenue à...

Laurence Tupin est arrivée aux Services techniques le 7 décembre en tant qu'agent polyvalent des espaces verts. Elle vient de Viarmes où elle a occupé ce poste pendant 28 ans. Ancienne fleuriste, elle affectionne tout ce qui est création végétale et est ravie de mettre sa passion au service des Asniérois. Elle regorge d'idées pour apporter sa touche personnelle dans les compositions décoratives de la ville, qu'elle complètera avec divers matériaux en fonction des thèmes tout au long de l'année.



## La sortie de l'étude se fait rue Delchet

Suite à la sécurisation de la rue Delchet par la mise en place des sens interdits, les élèves qui sont inscrits à l'étude sortent en fin de journée par le portail de l'école élémentaire.



À partir du mois de janvier 2022, les enfants qui fréquentent la garderie du soir et l'accueil de loisirs du mercredi sortiront du côté périscolaire, sur le parking situé le long de la mairie.

## Mais, où sont passés les sacs à crottes ?

Depuis plusieurs mois, les distributeurs de sacs à crottes ne sont plus alimentés par les services municipaux. Cette décision a été prise par les élus suite à de nombreux actes d'incivilité. En effet, à plusieurs endroits, les sacs ont été dérobés pour un usage autre que canin.



## Aux bons soins des archives municipales

Monsieur le Maire a missionné un archiviste du CIG (Centre interdépartemental de gestion) pour classer les archives de la commune. Sa mission s'étalera sur quatre ans. Dans un premier temps, l'archiviste doit traiter les 300 mètres linéaires d'archives. Il établit un recensement détaillé pour dresser un inventaire réglementaire et, ensuite, procéder à la destruction de certains documents. Celle-ci est validée par la direction des Archives départementales.



La deuxième phase permettra de poursuivre et de finaliser la mission. L'objectif est de classer les documents et de libérer de la place, sachant que chaque archive possède une durée de vie qui varie en fonction de son utilité administrative; elle est ensuite soit détruite soit conservée. Les archives, dont le maire est responsable, permettent de conserver l'histoire de la commune et d'observer l'évolution de notre société sur des décennies.

## À qui revient l'entretien des trottoirs ?



L'entretien des trottoirs pour les débarrasser de feuilles mortes, herbes folles, neige ou verglas incombe aux riverains. Comme le stipule l'arrêté municipal en date du 19 mars 2018, chacun est tenu de nettoyer son trottoir dans toute sa largeur et sur toute la longueur.

De même, les haies, arbustes ou autres végétaux doivent être régulièrement taillés pour ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules ni masquer la signalisation et ne pas encombrer les fils des réseaux aériens. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée.

## Campagne de bouchage des nids-de-poule

L'entreprise Filloux est intervenue du 6 au 8 décembre à Bailion place Jules-Gautier et à Asnières sur des tronçons des rue de Royaumont, de la Briette, Delchet, de l'Orme, du Cat rouge, des Frileuses, Grande-Rue, ruelle Saint-Laurent afin de boucher les nids-de-poule, pour un montant de 19 800€.

La technique consiste à enlever sur une grande surface le

## Retour sur les travaux de la rue des Marais

Le Symaby (Syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Ysieux) a entrepris une intervention d'urgence et provisoire le 22 novembre pour colmater une fuite sur la berge de la Nouvelle Thève afin de limiter le risque de gel sur la chaussée cet hiver. Efficace les premiers jours, cette opération se révèle insuffisante. L'écoulement est affaibli mais est toujours présent. Des travaux complets sont à l'étude pour une mise en œuvre courant 2022.



bitume abîmé, puis à décaisser sur une profondeur de 5 cm. Après avoir damé le sol, du bitume à chaud est coulé. Cette méthode est durable dans le temps et résiste aux intempéries.



## Point de situation sur la rue du Four

En février 2017, une importante cavité à l'entrée de la cour du 18 rue du Four, sous un garage privé et sous la voie publique est apparue. Afin de déterminer les responsabilités de ce désordre qui concerne les domaines privé et public, la commune a dû saisir le tribunal administratif qui a désigné en urgence un expert. Suite à cette expertise, des travaux d'étaiement du garage ont été entrepris. Un deuxième expert est intervenu à la demande de la commune désigné par le tribunal administratif pour



constater l'état de la voie publique et des propriétés riveraines. Après ces expertises, et dans l'attente de l'action judiciaire en cours qui va certainement perdurer, mais nécessaire pour déterminer les responsabilités, la commune a missionné et préfinancé sans délai une mission de maîtrise d'œuvre pour l'établissement d'un projet de remise en état des parties privée et publique, avec chiffrage des travaux.

En 2020, un troisième expert, désigné par le tribunal ad-

ministratif à la demande de la commune, a constaté le péril imminent du garage et en a interdit l'accès ainsi qu'aux galeries. Il préconise de boucher les cavités avant de procéder à la démolition du garage.

Pour avancer, en parallèle de l'action judiciaire et en attente de la décision à venir, une réunion a été organisée par la municipalité avec les riverains concernés en février 2021. Les élus leur ont indiqué qu'il était indispensable d'établir un protocole d'accord pour réaliser les travaux de remise en état des propriétés privées, aux frais avancés de la commune. En avril dernier, une seconde réunion a eu lieu entre la commune, les riverains et un entrepreneur susceptible d'effectuer les travaux. À la suite de celle-ci, le projet de protocole d'accord a été soumis aux riverains afin de connaître leurs positions. À ce jour, nous n'avons eu aucun retour sur le contenu de ce protocole d'accord, qui n'est donc toujours pas signé par les riverains.

Les études sont prêtes, les travaux sont budgétés et peuvent être réalisés et financés par la commune en attendant la décision judiciaire qui définira les responsabilités. Nous espérons toujours un retour rapide des riverains.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du nouveau plan de circulation du centre-village, la commune a décidé de rouvrir partiellement cette portion de rue, dans le but de répondre aux nombreuses sollicitations des habitants.

## Que faire de son sapin après les fêtes ?

S'il est naturel, il sera collecté par Tri-Or le lundi 10 janvier. Merci de sortir votre sapin la veille au soir.

S'il est artificiel ou naturel mais recouvert de fausse neige, vous devez le déposer en déchetterie.

Plus d'infos sur [tri-or.fr](http://tri-or.fr).



© Adobe Stock

## Service public itinérant du CIAS

Le bus du CIAS se rend régulièrement dans notre ville pour vous accompagner et vous guider dans vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes : MDPH, CPAM, Mission locale, CAF, MSA, Pôle emploi...

Le bus sera présent place de l'Église les lundis 27 décembre 2021 et 10 janvier 2022 de 9h30 à 13h et de 13h45 à 16h30. Informations et prise de rendez-vous : 06 43 60 03 32 ou [cias@c3pf.fr](mailto:cias@c3pf.fr).

## Achats groupés de végétaux

Avec la campagne « Plantons le décor », vous pouvez faire des commandes groupées de végétaux. Elle est mise en œuvre par le Parc naturel régional Oise-Pays de France et permet d'acquérir des arbres et arbustes pour les haies, des arbres fruitiers de variétés anciennes, locales ou encore des graines et des bulbes de légumes régionaux.



Les commandes sont à passer en ligne sur [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr) avant le 6 janvier 2022. La livraison aura lieu le samedi 29 janvier à la Maison du parc à Orry-la-Ville.

## Contre les cambriolages, les bons réflexes

Il est conseillé de protéger les accès par un système d'alarme ou un système de fermeture fiable. Photographiez vos objets de valeur, cela facilitera les recherches menées par les forces de l'ordre.

Avant de laisser entrer quelqu'un chez vous, vérifiez son identité. Ne laissez jamais une personne inconnue seule

## Des chantiers participatifs avec Intramuros

Créée en septembre 2021, l'association viarmoise Intramuros met en place des chantiers participatifs et citoyens dans le but de valoriser et de préserver le patrimoine. Chaque bénévole apporte ses compétences et ses connaissances et transmet ses savoirs et ses savoir-faire. L'objectif est également de favoriser une économie locale, sociale et solidaire.

Par ailleurs, l'association va proposer des ateliers de taille de pierre et de sculpture sur métal pour ados et adultes.

Plus d'infos : [associationintramuros@gmail.com](mailto:associationintramuros@gmail.com)



## Circino, le chasseur de trésors !

Partez à la découverte du Val-d'Oise avec ce jeu intergénérationnel, sans questions, sans connaissances particulières requises. Découvrez les trésors de notre département dont ceux qui se trouvent à Asnières-sur-Oise et à Viarmes. L'objectif est de récupérer des pastilles qui correspondent à des cartes à travers les différentes cases du plateau. Une idée de cadeau à garder pour Noël !



À partir de 6 ans. Disponible au prix de 24,95€ auprès de l'office de tourisme communautaire de notre commune ou dans les boutiques spécialisées.

dans une pièce de votre domicile. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Avant de partir en vacances, informez votre entourage de votre départ, transférez votre ligne de téléphone sur une autre, faites vider votre boîte aux lettres régulièrement... Ayez recours au dispositif OTV (Opération tranquillité vacances). En cas de cambriolage, prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie d'Asnières-sur-Oise au 01 34 31 20 80.

## Point sur la vaccination contre le Covid-19

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le précédent *L'Actu* et compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire, l'ouverture du centre de vaccination de Viarmes est prolongée jusqu'en février pour le moment.

De principe, les possibilités d'inscription n'ont pas été ouvertes sur Doctolib au maximum de nos capacités. Pour rappel, Doctolib est obligatoire et ouvert à tous selon les critères d'éligibilité de l'ARS (Agence régionale de santé). Le lieu de résidence n'est pas un critère. Aussi pour les habitants de la C3PF, nous avons



© Adobe Stock

gardé des possibilités en plus de ce qui est ouvert sur Doctolib. Si vous avez des difficultés à vous inscrire sur Doctolib, vous pouvez vous présenter au centre de vaccination de Viarmes pour prendre rendez-vous les jours et heures d'ouverture. Nous ne garantissons pas un rendez-vous le jour même, mais nous inscrirons toutes les personnes résidant dans nos communes selon les disponibilités et la date prévisionnelle de perte de leur pass sanitaire. Vous pouvez aussi contacter le 01 34 09 34 55 ou 01 73 24 85 83 aux jours et heures d'ouverture du centre de vaccination, disponibles sur le site d'Asnières-sur-Oise.

Concernant la vaccination, et plus particulièrement la dose de rappel :

- le rappel est ouvert à tous les adultes de + de 18 ans dès cinq mois après la seconde injection,
- la validité du pass sanitaire est conditionnée à l'injection d'une dose de rappel dans les sept mois après la dernière injection, avant le 15 décembre pour les plus de 65 ans et avant le 15 janvier pour les moins de 65 ans.

## Des permanences pour vous aider dans vos projets

Les architectes du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) tiennent des permanences une fois par mois à la mairie de Viarmes pour vous aider et vous conseiller dans vos projets d'extension, d'élévation, etc. La prochaine a lieu le lundi 17 janvier 2022, de 14h à 17h. L'ABF (Architecte des bâtiments de France) vous accompagne si votre projet (portail, clôture, ravalement de façade...) est situé dans le périmètre d'un site classé ou inscrit aux monuments historiques. La permanence a lieu le mercredi 12 janvier 2022, de 9h à 12h à la mairie de Viarmes. Pour ces deux permanences, les rendez-vous se prennent auprès du service Urbanisme de la C3PF au 01 73 24 45 18.

## Calendrier 2022 Tri-Or

En plus des dates de collecte des divers déchets, le calendrier Tri-Or fourmille d'informations pratiques et de conseils pour bien trier. Il est distribué avec cet exemplaire de *L'Actu* ; conservez-le, il sera utile tout au long de l'année prochaine. Il est également disponible sur le site de la ville, rubrique Services et démarches, puis Environnement et gestion des déchets, puis Collecte des ordures ménagères.



## Association Les Ailes de Paulo

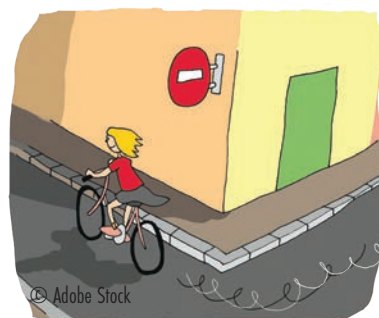
Une habitante de Viarmes a créé en octobre 2021 l'association Les Ailes de Paulo afin de promouvoir le don de moelle osseuse, faire connaître les différents cancers pédiatriques et aider à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés, en particulier dans le service hématologie de l'hôpital Robert-Debré.

Plus d'infos :

lesailesdepaulo@gmail.com ou 07 86 20 90 59.



## Attention aux vélos en zone 30 !



© Adobe Stock

Dans les zones où la vitesse est limitée à 30km/h, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes et les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés (article R.110-2 du code de la route).

Le double sens permet de bénéficier d'une meilleure visibilité et d'éviter les grands axes de circulation plus dangereux.

## Commémoration du 11-Novembre-1918

Le jeudi 11 novembre dernier, la commémoration de l'Armistice a débuté au monument aux morts de Baillon en présence, entre autres, de Guillaume Vuilletet, député du Val-d'Oise, et de Morgan Touboul, conseiller départemental. Elle s'est poursuivie au monument des Dames d'Écosse, puis au cimetière d'Asnières. Elle s'est terminée par un dépôt de gerbes au monument aux morts rue d'Aval-Eau, devant lequel les élèves volontaires de CE2, CM1 et CM2 de l'école Blanche-de-Castille ont chanté *La Marseillaise a cappella*. Enfin, les diplômes des médailles du travail et du bénévolat ont été remis en mairie.



## Les médailles du travail et du bénévolat mis à l'honneur



Annie Lacoste a reçu des mains de Philippe Marcot, adjoint au maire, le diplôme du bénévolat ainsi que la médaille de la ville.

Monsieur le Maire et son adjointe Sylvie Peslerbe ont remis à Philippe Chelle la médaille d'argent du travail.



## Fête d'Halloween de Risettes et Galipettes

Fantômes, sorcières, petites citrouilles, princesses et autres déguisements sont venus nombreux participer aux activités d'Halloween et déguster les délicieuses crêpes ainsi que la traditionnelle soupe au potiron réalisées par l'association.

De nombreux bonbons ont été distribués pour le plus grand bonheur des enfants et des adultes grâce à la participation de tous les commerçants.

Merci aux commerçants, bénévoles et aux services municipaux (techniques et police) pour leur participation.



## Arbres et enfants grandiront ensemble

C'est en famille qu'une dizaine de très jeunes Asniérois sont venus planter leur arbre dans le cadre de l'opération «Un enfant, un arbre, ils grandiront ensemble», pour la 20<sup>e</sup> année consécutive. Ils étaient aidés par des bénévoles de la SAB (Sauvegarde Asnières Baillon), par les élus et les services techniques de la commune.

Nous remercions le service Environnement du Conseil départemental qui a offert les végétaux mellifères, qui contribuent à préserver la biodiversité de l'ENS (Espace naturel sensible).



## La crèche Neokids Montessori inaugurée !

Le 23 novembre, en fin de journée, Monsieur le Maire, accompagné d'adjoints et de conseillers municipaux, a inauguré le multi-accueil situé dans le quartier de la Manufacture, en présence du personnel et de quelques parents.



## Les plantations hivernales fleurissent la ville

Pendant les mois de novembre et décembre, les agents municipaux des espaces verts ont entretenu les massifs végétaux, les jardinières et les parterres devant les monuments aux morts. Ils ont planté des végétaux qui ne craignent pas le gel !



## Remise des colis de Noël aux seniors

Les 3 et 4 décembre, élus et membres du CCAS (Centre communal d'action sociale) ont remis à chaque senior de 70 ans et plus un colis de Noël. Celui-ci était accompagné, pour la deuxième année consécutive, de jolis dessins ou cartes de Noël réalisés par les enfants des deux écoles, de la grande section jusqu'au CM2. Cette très belle attention a été appréciée comme il se doit !



## Grati-fringues et Grati-foire par En tête la planète

L'association En tête la planète a organisé un Grati-fringues le dimanche 14 novembre et une Grati-foire le dimanche 5 décembre place de l'Église. Le principe: donnez ce qu'il vous plaît, prenez ce dont vous avez besoin.



## Inauguration du bus France Services Mobile

Le bus des services du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) inaugurerait sa labellisation mercredi 10 novembre à Baillet-en-France. Étaient présents, notamment Monsieur Dobo-Shoenenberg, sous-préfet de Sarcelles, des élus dont Monsieur le Maire d'Asnières-sur-Oise et les organismes partenaires.

Les permanences du bus du CIAS sur la commune sont indiquées en page 4.



## La ville à l'heure des décorations de Noël

Début décembre, les agents des Services techniques ont installé sapins et décorations lumineuses dans les rues et devant chaque commerce.

Dans le cadre du renouvellement des décorations de Noël, la municipalité s'engage à développer l'esprit festif de la fin d'année.



## Marché de Noël Autour de l'école

Le dimanche 5 décembre, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents ont participé au Marché de Noël organisé par l'association Autour de l'école. Ils ont tous profité de la chorale, de divers ateliers créatifs, de stands variés et gourmands et surtout... de pouvoir faire des photos avec le Père Noël !



## Port du masque obligatoire, rappel

Par arrêté préfectoral du 27 août 2021, le port du masque est obligatoire pour les personnes de onze ans et plus :

- aux abords de tous les établissements d'enseignement situés dans un périmètre de 50 mètres autour de leurs entrées et sorties, aux heures d'entrées et de sorties des classes et des cours ;
- dans l'enceinte de toutes les gares SNCF, RATP et de toutes les gares routières du Val-d'Oise ainsi qu'à leurs abords, dans un périmètre de 50 mètres autour de leurs entrées et sorties ;
- dans les transports en commun.



## État civil \*

Naissances

Aéna Begue - 23/10  
Eliot Gilbert Cheval - 24/10

Décès

Josette Bellat - 14/11

\* en fonction des autorisations de publication.

## Comment obtenir sa carte nationale d'identité ou son passeport ?

Il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès des mairies de Viarmes ou de Beaumont-sur-Oise qui sont équipées d'un dispositif de recueil. Préparez votre demande en ligne sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) afin de faciliter la démarche et réduire le temps d'attente en mairie.



## Expressions directes

### Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Malheureusement, du fait de la situation sanitaire, nous sommes contraints d'annuler la traditionnelle soirée des vœux du maire prévue le 7 janvier 2022.

Samedi 18 décembre, la commune a organisé son premier marché artisanal de Noël en respectant la tradition du marché en plein air. Nous avons souhaité, pour cette première initiative, laisser prioritairement place à nos artisans locaux et leur savoir-faire. Ce moment festif a été l'occasion, pour vous Asniéroises et Asniérois, de vous balader et de rencontrer le Père Noël. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à cette journée.

En fin d'après-midi, un jury composé de nos jeunes conseillers municipaux (CMJ) a élu, ce qui était pour eux, les cinq plus belles illuminations de Noël. Ils ont pris en compte les décorations placées sur les façades des maisons, les arbres décorés, les jardins... À l'issue du résultat de ce vote, un prix sera remis aux cinq gagnants durant les vœux du maire.

Le saviez-vous? Thomas Alva Edison en 1879, inventeur de l'ampoule électrique incandescente, allait à nouveau briller grâce à son associé, Edward Johnson, en créant le premier jeu de lumières de Noël électrique autour de 1890.

La municipalité espère avoir donné à la commune un nouvel élan et continuer sur cette dynamique au fil des années. La participation des jeunes du CMJ, des associations, des écoles à la décoration du village est remerciée.

La municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

### Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Le nouveau plan local d'urbanisation (PLU) marque sûrement le moment d'anticiper notre avenir, avec différents projets pour notre territoire.

Le groupe UVU prend part à son élaboration et a pu évoquer quelques projets lors de réunions. Ce nouveau PLU s'imposera pour une durée d'au moins 15 ans. Tous les projets du PLU sont conçus pour s'appliquer à moyen et long terme. Certains se feront, d'autres pas. Il nous restera à imaginer les bonnes formules, tant financières que logistiques.

Parmi nos idées, nous souhaiterions prévoir de façon adaptée, offrir une structure pour une vieillesse heureuse aux séniors. C'est un sujet complexe, un domaine presque « tabou » qu'il est difficile d'anticiper. Pourtant, une fin de vie bien préparée réduit les risques d'accidents, de solitude et prolonge le bien-être. Chacun constate aujourd'hui, combien il est ardu de trouver une place en maison de retraite. Cela relève du parcours du combattant tant il manque de places disponibles.

Notre village pourrait se doter d'un établissement adapté, de haute qualité environnementale, autonome en énergie, et bien intégré dans le village pour héberger les personnes vieillissantes, dans un périmètre qu'elles connaissent, avec leurs habitudes, leur famille, leurs amis. C'est un type d'hébergement que certains d'entre nous ont vu fonctionner en Vendée. Dans cette région presque tous les villages disposent d'un établissement de ce type.

Doter notre village d'un tel lieu, indépendant, facilement accessible aux personnes âgées, soucieux de la vie en société, respectueux des normes spécifiques pour handicapés, offrirait un grand avantage. Ce serait un atout pour inciter les seniors à y habiter.

C'est un projet à mûrir et à réaliser grâce aux différents intervenants de notre département.